

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

PROCÈS-VERBAL

Séance tenue le mercredi 18 novembre 2020 à 13h 00 par vidéoconférence.

Sont présents

M. Jérôme Normand, président, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Pierre Charron, vice-président, maire de la Ville de Saint-Eustache ;
Mme Suzanne Roy, vice-présidente, mairesse de la Ville de Sainte-Julie ;
M. Éric Bouchard, membre du comité exécutif de la Ville de Longueuil ;
Mme Christine Gosselin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Claude Larochelle, membre du conseil de la Ville de Laval ;
Mme Caroline Bourgeois, mairesse d'arrondissement – Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles et membre du conseil de la Ville de Montréal ;

N'a pu assister

Mme Stéphanie Watt, membre du conseil de la Ville de Montréal.

Participent également à la réunion

M. François St-Germain, conseiller en recherche et chef d'équipe -
Aménagement ;
M. Alexandre Girard-Létourneau, conseiller en recherche - Aménagement ;
M^e Guylaine Morissette, secrétaire de la commission.

La convocation a été transmise le 11 novembre 2020.

À moins d'indication contraire, tous les votes sont unanimes.

La séance est déclarée ouverte par le président à 13h00.

CAM 20-27

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été transmis aux membres de la Commission le 18 novembre 2020.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



PROPOSÉ PAR : M. Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Mme Suzanne Roy

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis pour la présente séance.

CAM 20-28

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 30 septembre 2020.

PROPOSÉ PAR : M. Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Mme Caroline Bourgeois

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 30 septembre 2020.

Messieurs Charron et Bouchard joignent la séance.

Suivi relatif aux demandes de modification du périmètre métropolitain

M. St-Germain informe les membres de l'état d'avancement des demandes de modification de périmètre métropolitain en cours à l'aide du tableau fourni en même temps que les informations de connexion.

État d'avancement des travaux de la Table technique créée dans le cadre du mandat sur l'aménagement et la santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie et

Tableau mis à jour des moyens de mise en œuvre proposés dans le cadre du mandat sur l'aménagement et la santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

M. St-Germain informe les membres que les commentaires émis par les membres de la Commission et de la Table technique ont été traités et intégrés au Tableau des enjeux, objectifs et moyens de mise en œuvre. Les membres formulent des commentaires sur le tableau. Le principal

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



consiste à reformuler le libellé pour qu'il reflète bien l'intention de le présenter comme une « boîte à outils », des « exemples de moyens » et non comme des obligations, directives ou exigences.

M. St-Germain informe les membres que le document de consultation et la lettre d'invitation du président de la Commission dont ils ont déjà reçu copie ont été transmis aux 82 municipalités du territoire métropolitain, aux MRC, aux agglomérations ainsi qu'à des organismes concernés par la question. Le délai pour la remise des commentaires est fixé au 22 décembre prochain.

Les prochaines étapes de ce mandat consistent :

- En décembre : à la présentation d'un rapport d'étape. Les membres seront consultés par la secrétaire pour vérifier leur disponibilité pour l'ajout d'une séance, le ou vers le 14, 15 ou 16;
- En janvier : à la présentation d'un bilan de la consultation;
- En mars : à l'adoption du rapport final incluant les recommandations.

Les membres précisent que le caractère de boîte à outil du rapport pourra être fort utile aux Agglomérations, MRC et municipalités constituantes de la Communauté et conviennent qu'il devra y avoir des liens avec des enjeux autres que ceux reliés à la santé publique tels que les épisodes de chaleur extrême, les changements climatiques etc.

Affaires diverses

Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h05.

Le président

La secrétaire ad hoc

Jérôme Normand

Gylaine Morissette

Le: _____

Le : _____